AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation3 p. (289r, 290r, 291v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49667

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 juillet 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinatairePotonié-Pierre, Edmond (1829-1902)
Lieu de destination42, Dorotheenstrasse, Berlin (Allemagne)

Description

RésuméSur la collaboration de Potonié-Pierre au journal *Le Devoir*. Godin explique à Potonié-Pierre qu'il n'est pas journaliste, que la première année du journal lui coûtera 40 000 F, qu'il est décidé à le faire vivre, et qu'il est un de ceux qui peuvent l'aider, aussi examine-t-il sa proposition. Il lui indique qu'il ne peut payer 20 centimes la ligne, ce qui représenterait un coût annuel de rédaction du journal de 34 000 F, mais 10 centimes la ligne. Godin exprime sa satisfaction pour les articles envoyés par Potonié-Pierre : il lui demande l'autorisation de publier des extraits de l'ouvrage projeté par celui-ci ; il souhaite qu'il puisse lui envoyer des articles sur la politique générale envisagée du point de vue de l'intérêt des peuples, sur la paix, sur le mouvement social des idées en Allemagne ou sur le progrès en dehors de la France.

NotesDu 19 mai au 4 août 1878, Edmond Potonié-Pierre publié une série de cinq articles sur des questions économiques et sociales à l'étranger dans le journal *Le Devoir*.

SupportSur le folio 291v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Edmond Potonié-Pierre et, sur le papier du registre orienté dans le sens paysage, la lettre de Godin à Henry Levasseur du 24 juillet 1878.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Articles de périodiques, Finances personnelles

Lieux cités

- <u>Allemagne</u>
- France

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Cuise le 21 Jailles 13 Cher Houseur. Je puncis à roses verire pour vous reviewed des exticles que ways are conver an journal "Le Desair". Le voulair vous demanner en monne temps vii aces convintorail de una consinuer who concours, note lettre a domance in miens si ren duci horacus. Le cherche à assire l'estistènce de journe que s'ai prové at ci en faire un organe de programa poceal qui rranque au Mane, invis se ne mis par journaliste i si n'an sais mi le meter, i les urages. Cardonne; moi cone de mus jaire quelquer réflecions au oujas de some proporition. Je vois que la granière surrée de mon journal in contera qua aute mille francs, es je une sais par ce que s'en retireraie. E est deja un certain chiffre qui m'oblige à regarderour frais à les services. l'algre cela, je suis désirence de le faire vivre et de les actiones tout ce qui pour a m'apporter un ansur eficace pour fecande son programme. Is crais goes vous eter de cura qui poures nous aider dans cotte mare pour en accueil

land arec sympathie votre proposition, je regretie done d'être obligé de vous prire quelques réflekions au sujet du coté fénancier. at la contines la ligne, le devoir me content everan bente quetre mille franco de revaction par an ; c'est certainement pour le monneux chose empassible. a l'entines, ce derait encare vingt aina min hance. Envisageant la constitution du jaierends el semblerait donc que la continue serait sene affre déjà large; mais si crain sien que de notre este vous n'ayes des motis. den juger autrement. It weer laises at appricier. Nous avez fait du journalisme voice eter for their et papere que voice he word on man describer gue "de Serair ? iche Touil accomplisse son our Fri accueille une empresserens les articles que nous araz servoyes au "Dervin " Il rentrent partribunent dans la cigne de conduite que je lui ai tracée. Je serais heureun de vous aroir hour collaborateur dans ces conditions proposition que vous me faites de continuer à recepir de vous des articles que vous mi envers. moyennant une remunération arrêtée duns la limite que je vous insique ci desser.

de me semble que nous pourries de temps quartre nous poire des articles sur la politique générale envisagée au point de vue de l'intéres des pemples, dur la pair et ses a monte et, sur le insurement social des idées en sur le jargares extérieur à motre trance Véuille agréer, cher Monnieur, l'assur rance à mes continent dennies